



**Le syndicat proche de vous !**

## Syndicat C.G.T. des personnels du Département de l'Isère

Hôtel du Département - 16 rue Fantin Latour – CS 41096 - 38022 Grenoble cedex 1

☎ : 04 76 00 34 86 – @ : [cgt@isere.fr](mailto:cgt@isere.fr) -

<https://isere-agents.cg38.local/agents/syndicats/cgt>

---

Grenoble, le 04 Mai 2021

**Monsieur Jean-Pierre Barbier**  
**Président du Conseil Départemental**  
Hôtel du Département  
38000 Grenoble

Monsieur le Président,

Nous vous informons que notre syndicat CGT relaye **le préavis national de grève** déposé par la Fédération des Services Publics CGT auprès de Madame La Ministre de la transformation et de la Fonction Publique, de Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé, de Monsieur le Secrétaire d'Etat Chargé de l'Enfance et des Familles pour **la journée du 20 MAI 2021**.

En conséquence, nous appelons **les assistantes familiales et les assistants familiaux** employé(e)s par le Département de l'Isère à **cesser le travail le 20 MAI 2021**.

Conformément aux textes en vigueur dans la Fonction publique territoriale et au protocole de l'exercice du droit de grève adopté par la collectivité, **les assistantes familiales et les assistants familiaux cesseront le travail à leur convenance**, à l'heure (1h, 2h ,3h, 4h), à la demi-journée ou à la journée.

S'agissant du Département de l'Isère, notre syndicat soutien pleinement les revendications pour **les assistantes familiales et les assistants familiaux** portées par la fédération CGT des services publics auprès des ministères et revendique auprès de votre haute autorité :

- Le versement de la prime COVID,
- L'octroi de la prime de fin d'année au titre de l'égalité de traitement entre les agents de la collectivité,
- Le maintien de l'indemnité de fin de carrière,
- Le recrutement de travailleurs sociaux à l'ASE et à la PMI pour une véritable politique de protection de l'enfance,

Nous vous rappelons que pendant la période de préavis, l'autorité territoriale est tenue de rencontrer la ou les organisations syndicales dépositaires du préavis de grève.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Michel MONTROYA  
Secrétaire Général Adjoint  
Syndicat CGT du CD 38